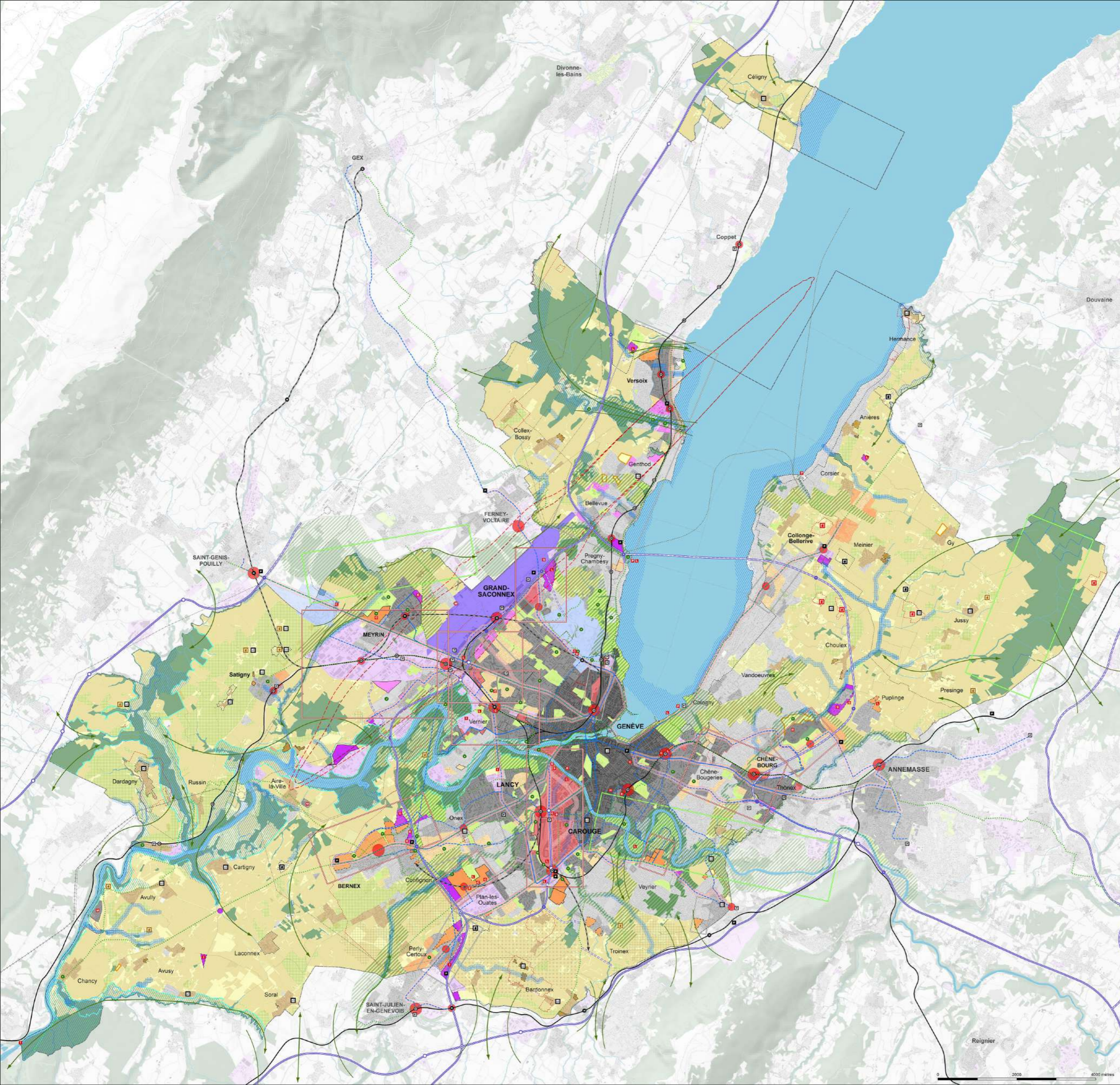


PLAN DIRECTEUR CANTONAL 2030
SCHEMA DIRECTEUR CANTONAL - CARTE
LES PERIMETRES ET TRACES SONT REPRESENTES DE MANIERE APPROXIMATIVE
LA DELIMITATION EXACTE SERA AFFINEE A L'OCCASION DES PLANIFICATIONS ULTERIEURES



URBANISATION

Données de base	Contenu du plan directeur	Numerique de fiche
—	Unités du canton	
—	Limites des communes	
	URBANISATION	
	Denatification ponctuelle du centre urbain	A01
	Denatification différentielle de la couronne urbaine	A02
	Denatification ponctuelle des noyaux suburbains	A02
	Utilisation diversifiée de la zone S	A04
	Renouvellement urbain mixte	A01
	Denatification différentielle à dominante habitation de la zone S	A03
	Extensions urbaines à dominante habitation à l'horizon 2030	A05 / A06
	Secteurs des orientations stratégiques (O.S.) / extensions urbaines liées aux O.S. à l'horizon 2030	A07
	Zone aéroportuaire	A07 / A08
	Denatification des zones industrielles et des zones d'activités mixtes existantes	A07 / A08
	Denatification différentielle à dominante activités et équipements de la zone S	A07 / A08
	Extensions urbaines à dominante activités et équipements à l'horizon 2030	A05
	Extensions urbaines à l'horizon 2040 à dominante habitation / activités	A12
	Terrains militaires	A11
	Parcs et aires de désamusement / en projet	A14
	Jardins familiaux en projet	A17
	Grands projets / projets urbains prioritaires	A10
	Axes structurants	A10 / A12 / A18
	Centrales principales / secondaires à développer	A19
	CAROUGE Centres principaux / centres régionaux / centres locaux / communaux	A12 / A13 / C01 / C02 / C03
	Grands équipements publics / en projet / observation C: Enseignement / Infrastructure / Sport C: Culture / M. Maires / P. Port	A06
	Villages ou hameaux (en zone 4BP) / extensions de villages ou hameaux en conformité à l'horizon 2030	C05
	Hameaux : déclassements votés / déclassements en cours / à étudier	A15
	Sites construits protégés / à protéger	A15
	Sites construits d'importance nationale	A15

NATURE - PAYSAGE - AGRICULTURE

Données de base	Contenu du plan directeur	Numerique de fiche
	Zone agricole	C01 / C02
	Déclassements de la zone à bâtir en zone agricole	C01
	Surfaces d'assèchement (SCA) / surfaces d'assèchement impactées par les extensions urbaines	C03
	Cadastre viticole	C03
	Secteurs pour l'agriculture spéciale / sous conditions	C08
	Sites naturels et paysages protégés / périmètres en cours de validation	C04
	Patrimoine fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale (PPN)	C07
	Périmètres de verdure / Projets prioritaires de paysage ou parcs d'agglomération	C08
	Hydrographie / Renforcements de cours d'eau et aménagements à ciel ouvert avec effets importants sur le territoire / projets réalisés / en cours	C07
	Zone des bois et forêts	C08
	Corridors écologiques / corridors à enjeux	C08

MOBILITÉ

Données de base	Contenu du plan directeur	Numerique de fiche
	Lignes de chemin de fer en service et projets engagés / compléments à étudier	B01
	Gares ou halles / en projet	B02
	Axes forts TC (tram, BHS), lignes rapides suburbaines, transport par câble / projets engagés ou prolongements à étudier	B03
	Autoroute / nouveaux tronçons routiers et autoroutiers à étudier / élargissements	B04
	Echangeurs, jonctions, demi-jonctions autoroutiers / à étudier	B05
	Parcs-voies (100 places et plus) / à étudier (et parking Clés-de-Rive)	A20
	Liaisons structurantes paysagères de mobilité douce en projet (dont voies vertes et infrastructures de mobilité douce)	B02 / D04
	Courbes enveloppantes des nuisances sonores de l'aéroport, valeurs d'exposition / OPR-VL D08 et OPR-VL D09	B02

APPROVISIONNEMENT - ÉLIMINATION - RISQUES

Données de base	Contenu du plan directeur	Numerique de fiche
	Clôtures	D02 / D04
	Gazoducs	D02
	Lignes électriques 380 kV-220 kV-130kV / Remplacement de la ligne Verbois-Gessat 380 kV	D02